

Rapport ESG

BCJ (CH) - Fonds BCJ Balancé

CH1240276431

CH1240276449

CH1240276456

Date du rapport: 31.03.2024 | Publication trimestrielle

Source: **MSCI**  | MSCI ESG
RESEARCH LLC

Signataire des:

 **PRI** | Principles for
Responsible
Investment

Descriptif

Ce rapport ESG prend en compte, outre l'évaluation des critères ESG classiques, des données climatiques alignées sur les Swiss Climate Scores. Ces scores ont été développés sous la direction de la Confédération, en collaboration avec des experts du secteur et des ONG. Il s'agit de standards qui permettent à chaque investisseur de connaître quelle est l'empreinte environnementale de ses placements. A travers la publication de ces indicateurs, la BCJ s'engage à faire preuve de transparence et à éviter toute forme d'écoblanchiment. Les données sont comparées à l'indice MSCI World que nous estimons être représentatif de l'économie mondiale.

Approche d'investissement

La solution d'investissement prend en compte les risques ESG tout en optimisant la gestion des risques financiers. Cela permet de réduire l'exposition aux activités controversées et vise à améliorer le profil risque/rendement sur le long terme. Les différentes approches ESG sont disponibles dans notre politique d'investissement responsable.

Informations générales

Pourcentage du fonds analysé



Couverture ESG du fonds



Couverture de l'alignement au réchauffement climatique



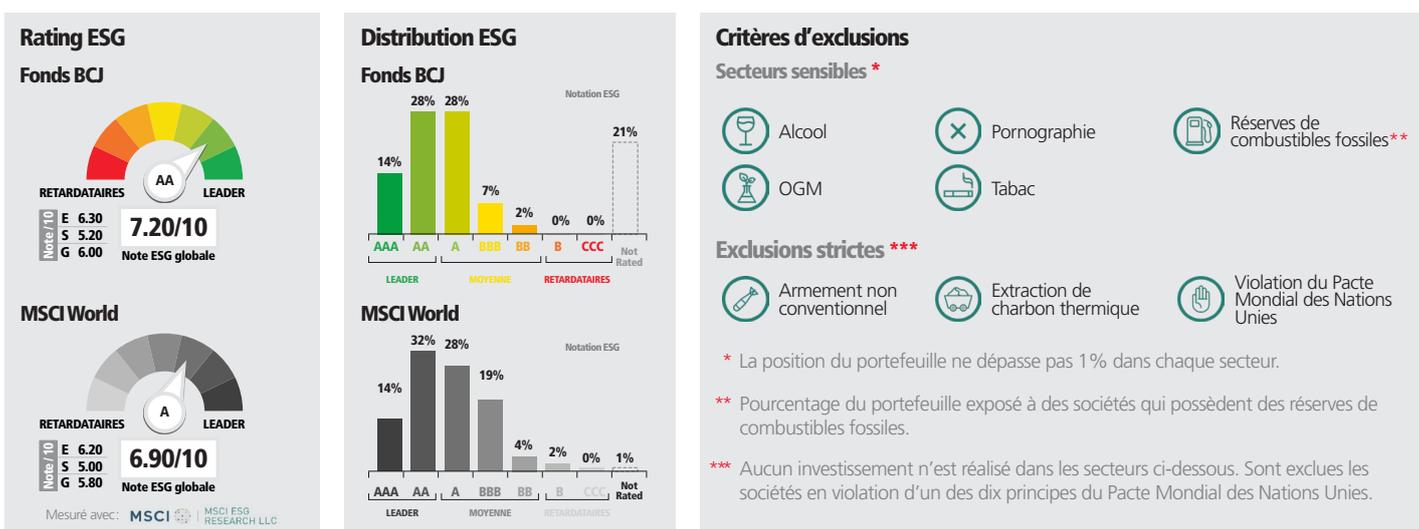
Couverture des engagements vérifiés en faveur du net zéro



Approche ESG



Evaluation ESG du portefeuille



Expositions aux controverses avec risque réputationnel

	Fonds BCJ	MSCI World
Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses avec les clients	0.00%	0.04%
Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses environnementales	0.00%	0.01%
Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses liées à la gouvernance	0.00%	0.00%
Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses liées aux droits humains	0.00%	0.04%
Controverses liées au droit du travail	0.00%	0.00%

Données climatiques Swiss Climate Scores

Les définitions pour chaque donnée sont disponibles dans le glossaire.

1. Émissions de gaz à effet de serre

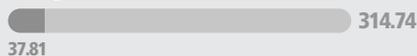
Empreinte carbone du fonds BCJ

(t CO₂e / USD Mio investi)



Empreinte carbone MSCI World

(t CO₂e / USD Mio investi)



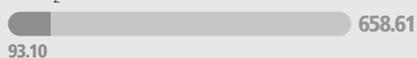
Intensité carbone pondérée du fonds BCJ

(t CO₂e / USD Mio investi)



Intensité carbone pondérée MSCI World

(t CO₂e / USD Mio investi)



■ Scope 1 + 2

■ Scope 3 total

2. Exposition aux combustibles fossiles

	Fonds BCJ	MSCI World
Combustibles fossiles	2.59%	11.76%

3. Augmentation de température implicite

FONDS BCJ



2.3°C

Catégories de hausse de température implicite

■	1.5°C Aligné
■	2°C Aligné
■	Non aligné
■	Fortement non aligné

MSCI WORLD



2.5°C

Catégories de hausse de température implicite

■	1.5°C Aligné
■	2°C Aligné
■	Non aligné
■	Fortement non aligné

Que signifie une tonne de CO₂e?

Selon l'Office fédéral de l'environnement, les émissions annuelles moyennes d'un habitant en Suisse s'élèvent à 12 tonnes CO₂e (données 2020).

1 tonne de CO₂e correspond à 3'300 km en voiture à essence ou 1 vol aller-retour Francfort-New-York pour 1 personne.

4. Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Données du fonds BCJ



MSCI World



Indications importantes

La présente publication a un but purement informatif et ne constitue en aucun cas un conseil en placement, en fiscalité ou toute autre recommandation; cela n'implique pas qu'une stratégie est adaptée ou appropriée aux circonstances individuelles ou constitue d'une autre manière une recommandation personnelle par rapport à un investisseur spécifique. Toute référence à une performance antérieure ne préjuge pas des résultats futurs. Toute représentation intégrale ou partielle du présent document est soumise à l'autorisation écrite de la Banque Cantonale du Jura (BCJ). La BCJ décline toute responsabilité relative à l'exactitude des informations sur les données fournies.

Glossaire

Rapport ESG

Source des données

Les données proviennent du fournisseur MSCI. Pour en savoir plus, veuillez consulter www.msci.com

Limites

Notre reporting ESG est lié à l'utilisation des données MSCI. À ce jour, il n'existe pas de consensus établi quant aux méthodologies permettant de mener de telles évaluations. La réglementation future devrait améliorer la standardisation des reportings et les déclarations des entreprises sur lesquelles les données ESG reposent.

Termes et définitions

Rating ESG

La notation ESG du fonds évalue la résistance d'un fonds aux risques ESG (environnementaux, sociaux, gouvernance) à long terme. MSCI établit un rating allant de « AAA à CCC ». La notation est basée sur des règles qui identifient les leaders et les retardataires du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG.

Il est important de comprendre qu'une notation ESG mesure la résilience d'une entreprise face aux risques ESG à long terme et évalue la manière dont les entreprises gèrent leurs risques par rapport à leurs pairs. La notation ESG n'est pas une mesure générale de la « durabilité » d'une entreprise, ni une notation climatique.

ESG Ratings	Ce que cela signifie
 AAA, AA LEADER	Les entreprises dans lesquelles le fonds investit font preuve d'une gestion solide et/ou une amélioration de la gestion des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents sur le plan financier. Ces entreprises peuvent être plus résistantes aux perturbations découlant d'événements ESG.
 A, BBB, BB MOYENNE	Le fonds investit dans des entreprises qui font preuve d'une gestion moyenne des questions ESG, ou d'entreprises dont la gestion des risques ESG est à la fois supérieure à la moyenne et inférieure à la moyenne.
 B, CCC RETARDATAIRES	Le fonds est exposé à des entreprises qui ne démontrent pas une gestion adéquate des risques ESG auxquels elles sont confrontées, ou dont la gestion de ces questions se dégrade. Ces sociétés peuvent être plus vulnérables aux perturbations découlant d'événements ESG.

Exposition aux controverses avec risque réputationnel

Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses avec les clients (%)

Exposition à des entreprises confrontées à une ou plusieurs controverses en cours très graves liées à des pratiques anticoncurrentielles, aux relations avec la clientèle, au marché et à la publicité, à la protection de la vie privée et à la sécurité des données, ou à la sécurité des produits, avec l'implication directe de l'entreprise.

Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses environnementales (%)

Exposition à des entreprises confrontées à une ou plusieurs controverses environnementales en cours très graves liées à l'énergie et au changement climatique, à l'utilisation des sols et à la biodiversité, aux déversements et rejets toxiques, au stress hydrique ou aux déchets d'exploitation, avec l'implication directe de l'entreprise.

Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses liées à la gouvernance (%)

Exposition à des entreprises confrontées à une ou plusieurs controverses très graves en matière de gouvernance liées à la corruption, à la fraude, à des investissements controversés ou à des structures de gouvernance, avec l'implication directe de l'entreprise.

Pourcentage du fonds étant exposé à des controverses liées aux droits humains (%)

Exposition à des entreprises confrontées à une ou plusieurs controverses très graves en matière de droits de l'homme ou de communication, liées à l'impact sur les communautés locales, les libertés civiles ou les droits de l'homme, avec l'implication directe de l'entreprise.

Données climatiques

1. Émissions de gaz à effet de serre

CO₂e

Le CO₂e regroupe toutes les émissions de gaz à effet de serre à l'instar du gaz carbonique (CO₂), du méthane (CH₄) ou du protoxyde d'azote (N₂O). Le « e » signifie « équivalent » et indique que tous les gaz sont convertis en équivalent CO₂. Par exemple, une tonne de méthane équivaut à 25 tonnes de CO₂ dans son impact sur le réchauffement climatique.

Scope 1

Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) émanant de sources qui appartiennent à la compagnie déclarante ou sont contrôlées par elle, par exemple les émissions des cheminées d'usine, des procédés industriels, des véhicules appartenant à la compagnie.

Scope 2

Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée. Il s'agit par ex., des émissions générées par une centrale à charbon lors de la production d'électricité.

Scope 3

Émissions indirectes de GES qui proviennent de sources qui ne sont pas la propriété de la société ou qui ne sont pas directement contrôlées par elle. Au contraire, elles se produisent tout au long de leur chaîne de valeur. Cela comprend les émissions provenant des activités en amont (p. ex. dans la chaîne logistique d'une société) et des activités en aval (p. ex. dans l'utilisation des produits ou services d'une organisation). Au total, il existe 15 catégories d'émissions de périmètre 3 dont l'importance varie d'un secteur à un autre.

Empreinte carbone

Émissions en tonnes de CO₂e pour 1 million d'USD investi dans le fonds.

Intensité carbone pondérée

Émissions en tonnes de CO₂e pour 1 million d'USD de chiffre d'affaires généré par les entreprises détenues dans le fonds.

2. Exposition aux combustibles fossiles

Le pourcentage représente la part des investissements dans des entreprises ayant un lien sectoriel avec les combustibles fossiles (charbon thermique, pétrole et gaz), en particulier la propriété de réserves, les revenus connexes et la production d'électricité.

Ce pourcentage ne tient pas compte des entreprises prouvant qu'elles possèdent des réserves de charbon métallurgique

3. Augmentation de température implicite

Il s'agit de l'ampleur du réchauffement planétaire qui se produirait si l'économie mondiale se fixait les mêmes ambitions que les entreprises du portefeuille. Certains portefeuilles qui veulent contribuer activement à la réalisation des objectifs climatiques contiennent volontairement des entreprises qui ne suivent pas encore la trajectoire de 1,5 °C. Ces entreprises et donc une part croissante de l'économie devront au fil du temps accroître leur compatibilité avec les objectifs climatiques.

4. Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Pourcentage du fonds investi dans des émetteurs engagés à atteindre la neutralité carbone (net zéro) et avoir des objectifs approuvés par SBTi (sciencebasedtargets.org).